

Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe. 1853.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

- 1° *Antoine-Louis* de Ligniville, né à Villers-lez-Nancy le 7 septembre 1835.
- 2° *Thècle-Jeanne-Angélique*, née à Paris le 16 novembre 1833.
- IV. *Mathieu-César*, comte de Ligniville, né 20 juillet 1793, entré à l'école de Saint-Cyr en 1812, capitaine d'artillerie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, marié en 1837 à
- Joséphine de Miscault, dont :
- 1° *Gaston*, né à Saint-Mihiel le 21 octobre 1838.
- 2° *Charlotte-Marie-Joséphine*, née à Saint-Mihiel 6 juillet 1842.
- V. *Anne* de Ligniville, née au château de Saint-Epvre 28 décembre 1783.
- VI. *Anne-Victoire* de Ligniville, née 19 avril 1790, veuve depuis 1843 de N... Genest de l'Engothière.

ARMES : losangé d'or et de sable (Voyez pl. V).

LOSTANGES.

La maison de Lostanges, établie en Périgord depuis l'an 1448, est originaire du Limousin et issue d'ancienne race de chevalerie. « Ses possessions nombreuses, ses services militaires, ses emplois honorables à la cour de nos rois et ses alliances illustres lui ont assigné un rang entre les plus considérables de la province de Guyenne. » Telles sont les expressions employées par l'abbé de Lépine en commençant la généalogie de cette famille, qui a été publiée dans le tome XIV du Nobiliaire de Saint-Allais et dont nous allons donner ici le résumé.

Cette maison a produit des chevaliers de l'ancien ordre du Roi avant l'institution de celui du Saint-Esprit : des gentilshommes ordinaires de la Chambre ; des capitaines de cinquante et de cent hommes d'armes, et plusieurs officiers supérieurs distingués. Elle possédait héréditairement en 1789, depuis plus d'un siècle et demi, la charge de sénéchal et de gouverneur du Quercy. Elle a contracté des alliances avec les maisons d'Adémar, de Beaumont, de Beaupoil-Saint-Aulaire, de Cosnac, de Crussol d'Uzès, de Cognac, de Galard, de Gontaut, de Gourdon, de l'Hôpi-

tal, de Lasteyrie-du-Saillant, de Luzech, de Mauléon, de Murat, de Pierre-Buffière, de Salignac-Fénelon, de Turenne, de La Tour-d'Auvergne, de Veyrines-Sainte-Alvère, de Vintimille-du-Luc, de Virieu, etc. Son chef, Emmanuel Galiot de Lostanges, marquis de Sainte-Alvère, ayant produit, devant le subdélégué de M. Pellot, intendant de Guyenne, ses titres de noblesse remontés à 1448, fut maintenu dans son immémoriale possession par jugement du 24 janvier 1667.

Le nom primitif de la maison de Lostanges était celui de *La Brande*, très-anciennement connu dans le Périgord, où l'on trouve Hélié de La Brande, chevalier, vivant en 1150, et Aimeri de La Brande, son fils, qualifié aussi chevalier dans divers actes du cartulaire de Chancelade. Elle le quitta vers l'an 1350 pour prendre le nom et les armes des *Adémar de Lostanges*, en vertu d'une substitution. Puis, un siècle plus tard, ayant contracté une alliance avec l'héritière de Sainte-Alvère, elle supprima le nom d'Adémar pour ne conserver que celui de Lostanges.

Le travail généalogique de l'abbé de Lépine commence la filiation non interrompue de cette maison à :

I. *Aimeri* de la Brande, qui peut, dit-il, être le fils d'Hélié de la Brande, dont il vient d'être question. Il est qualifié chevalier dans un accord passé en 1242 entre le vicomte de Rochechouart et Gui, vicomte de Limoges, auquel il assista et dont il fut un des médiateurs. Il scella de son sceau, l'année suivante; un acte d'affranchissement fait par Hélié de Maumont, damoiseau, en faveur de l'abbaye de Peyrouse.

II. *Gérald* ou *Géraud* de la Brande, damoiseau, petit-fils d'Aimeri, se trouvant sans enfants mâles, alla en pèlerinage à Saint-Jacques pour obtenir un héritier; et avant de partir, il dicta son testament, en 1274. Il fut exaucé; et il vivait encore en 1306, comme on l'apprend par l'acte d'émancipation de son fils aîné, qui suit :

III. *Bertrand* de la Brande, premier du nom, dit *le Vieux*, damoiseau, ex-seigneur de Beynac, en Limousin, fut émancipé en 1306, à l'occasion de son mariage avec Ayceline ou Anceline de Cosnac, dont il eut :

IV. *Bertrand* de la Brande, deuxième du nom, dit *le Jeune*, damoiseau, coseigneur de Beynac, épousa en 1355 Mathe Adémar de Lostanges. Elle était fille de noble Raimond Adémar de Lostanges et issue d'une maison d'an-

cienne chevalerie du Limousin qui tirait son nom d'une petite ville avec château fort dont elle possédait depuis longtemps une partie de la seigneurie. Guillaume de Lostanges avait pris la croix avec Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-lion, comme on le voit par un acte d'emprunt daté d'Acre, en septembre 1191. Jean de Lostanges assista comme témoin à l'acte par lequel Geoffroi de Lubersac, chevalier, de retour de la croisade, en 1211, donna quittance des revenus qui avaient été perçus en son absence. Guillaume Adémar, ayant suivi saint Louis à la croisade, contracta un emprunt conjointement avec Jourdan de Verrières, Girard de Curières et plusieurs autres, sous la garantie d'Alphonse, comte de Poitiers. Pierre Adémar, co-seigneur de Lostanges, petit-fils de Guillaume, qui précède, étant mort sans postérité, Mathe, sa sœur, recueillit sa succession et la transmit à Bertrand de la Brande, son mari, à la charge par les enfants qui naîtraient de leur union de porter les nom et armes d'Adémar.

V. *Pierre* de la Brande, fils de Bertrand le Jeune et de Mathe, prit le nom d'Adémar de Lostanges. Il épousa en 1363 Catherine de La Chassagne, dont il eut, entre autres enfants, Jean, qui suit :

VI. *Jean* Adémar de Lostanges, premier du nom, damoiseau, fut émancipé par son père en 1411, et reçut l'année suivante plusieurs reconnaissances pour des tenances situées dans la paroisse d'Asnac. Il avait épousé, le 13 octobre 1405, Jeanne de Laron, dont il eut : 1^o Pierre, qui suit ; 2^o Jean, dont l'article viendra après celui de son frère aîné.

VII. *Pierre* Adémar de Lostanges eut pour femme Guicharde de Lasteyrie du Saillant, et continua la descendance directe, qui s'éteignit par la mort de ses petits-fils, Gilles, assassiné en 1525, et Antoine, décédé en 1528, sans laisser d'enfants de son union avec Marguerite de Murat. La terre de Lostanges devint alors la possession d'une famille originaire de Sarlat, qui quitta son nom de Blancher pour prendre celui de Lostanges, et se fonda par mariage dans la maison de Pierre Buffière.

VIII. *Jean* Adémar ou Aymar de Lostanges, deuxième du nom, dit Janicot, damoiseau, frère puîné de Pierre, qui précède, forma la branche de Sainte-Alvère, aujourd'hui l'aînée par son mariage, en 1448, avec Antoinette de Veyrines, fille et principale héritière de Jean de Veyrines,

seigneur de Sainte-Alvère. Il fut blessé à mort par des meurtriers, et fit son testament au mois de juin 1466. Sa veuve poursuivit les coupables devant la justice et entama un procès qui durait encore en 1471. Les enfants provenus de leur mariage furent : 1^o *Guy*, dit *Guinot* de Lostanges, qui épousa Jeanne de Beauvoir de La Force et ne laissa qu'une fille, *Anne* de Lostanges, mariée à Gaston de Ségur, capitaine de Pechagut, sultan de Preissac, etc.; 2^o *Jean*, dit *Janicot*, troisième du nom, dont l'article suit; 3^o *Jean* de Lostanges, protonotaire du saint-siège et chanoine de Rodez.

IX. *Jean*, dit *Janicot* de Lostanges, troisième du nom, seigneur de Sainte-Alvère, paraît être le premier qui cessa de porter le nom d'Adémar. Il fut l'un des hommes d'armes d'une compagnie de cent lances sous les ordres d'Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, en 1460, et sous ceux de Gilbert de Chabannes, chevalier, seigneur de Curton, sénéchal de Guyenne et gouverneur du Limousin en 1472 et 1474. Il servait encore sous Olivier de Coëtivy, gouverneur d'Auxerre en 1483. Il avait épousé, par contrat du 23 janvier 1508, Marie de Salignac ou Salagnac, veuve de Guy de Gimel, seigneur de Paluel, et fille de Jean de Salignac, seigneur de La Mothe-Fénelon, maître d'hôtel ordinaire du roi. Il laissa un fils :

X. *Bertrand* de Lostanges, chevalier, seigneur de Sainte-Alvère, de Puyderèges en Périgord et de Paillé en Poitou, chevalier de l'ordre du roi, comparut à la montre et assemblée des nobles de la sénéchaussée du Périgord en avril 1544. Il vivait encore en 1562, et avait épousé en 1536 Marie de Montberon, dame de Paillé, dont il eut : 1^o *Hugues*, qui suit; 2^o *François*, auteur de la branche des seigneurs-barons de Paillé, marquis de Lostanges, éteinte en 1783, après avoir donné un grand nombre d'officiers des armées du roi. A cette branche appartenait *François* de Lostanges de Sainte-Alvère, qui épousa en 1626 *Marguerite* de La Tour de Gorse. Il en eut vingt-trois enfants, dont quatorze périrent dans des combats sur terre ou sur mer.

XI. *Hugues* de Lostanges, chevalier, seigneur de Sainte-Alvère, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre des rois Charles IX et Henri III de 1568 à 1589, chevalier de l'ordre du roi et capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, se distingua par sa valeur et son dévouement, comme l'attestent deux lettres de Henri III; l'une du 16 dé-

cembre 1576, l'autre du 10 juin 1587, où est mentionnée sa belle conduite au siège de Boutesac. Le roi Henri IV lui écrivit aussi plusieurs fois dans les termes les plus flatteurs. Il avait épousé en 1562 Galiote de Gourdon, fille de Jean de Gourdon de Genouillac, chevalier, gouverneur de Château-Trompette et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. De cette union étaient issus : 1^o *Louis* de Lostanges, qui épousa en 1582 Marie du Léon, et mourut très-jeune, sans postérité ; 2^o *Jean-Louis*, qui continua la branche de Sainte-Alvère ; 3^o *François-Louis*, auteur de la branche de Beduer, rapportée après l'aînée.

BRANCHE DE LOSTANGES SAINTE-ALVÈRE.

XII. *Jean-Louis* de Lostanges, chevalier, seigneur de Puyderèges, Bidonnet et Saverdun, baron de Sainte-Alvère, est mentionné sous ce dernier titre dans une lettre d'abolition accordée par le roi, en 1604, à Pierre de Saint-Chamans, qui avait servi de second contre lui. Il avait épousé, par contrat du 14 décembre 1603, Elisabeth de Crussol, fille de Jacques de Crussol, duc d'Uzès, pair de France, et en avait eu, entre autres enfants, Emmanuel, qui suit :

XIII. *Emmanuel-Galio*t de Lostanges, chevalier, seigneur, marquis de Sainte-Alvère, baron de Saverdun et du Vigan, était capitaine d'une compagnie de cheveu-légers en 1636, lorsque Louis XIII lui écrivit pour lui donner l'ordre de rejoindre l'armée d'Italie ; il reçut encore plusieurs autres lettres du même prince. Le marquis de Sainte-Alvère, député, avec le seigneur de Beduer son cousin, par la noblesse du Périgord, aux états généraux d'Orléans en 1649, fut nommé, six ans plus tard, sénéchal et gouverneur du Quercy, et reçut de Louis XIV, en 1663, une lettre qui le conviait de prendre des intérêts dans la grande compagnie des Indes orientales et de la recommander à ses administrés. De son union avec dame Claude-Simone Ebrard de Saint-Sulpice, veuve du seigneur Guyon de Clermont (Touchebœuf), comte de Clermont, il laissa :

XIV. *Louis* de Lostanges, marquis de Sainte-Alvère, baron du Vigan, seigneur de Puyderèges, etc., chevalier de Saint-Louis, gouverneur et sénéchal du Quercy, sous-lieutenant de la compagnie colonelle des gardes françaises. Il perdit un œil à la bataille de Senef, en 1674, fut fait lieu-

tenant en 1690, et se noya en passant la Dordogne, le 4^{er} janvier 1706. De Catherine-Rose de Cadrieu, sa femme, il eut un fils qui lui succéda.

XV. *Arnaud-Louis-Claude-Simon* de Lostanges, marquis de Sainte-Alvère et de Montpezat, baron de Limeuil, etc., grand sénéchal et gouverneur du Quercy, né le 30 octobre 1700, mourut le 21 mai 1778, laissant de Marie de Larmandie, fille d'Alexandre de Larmandie, marquis de Longa : 1^o *Arnaud*, qui suit; 2^o *Alexandre-Rose*, comte de Lostanges, maréchal des camps et armées du roi, né en 1723, décédé sans postérité; 3^o *Charles-Louis*, comte de Lostanges, né en 1733, marié à *Henriette* de Franco, sœur du général de ce nom, dont il eut deux fils et une fille, oncles et tante à la mode de Bretagne de la marquise actuelle de Lostanges-Sainte-Alvère; 4^o *Marie-Anne* de Lostanges, mariée, le 11 février 1751, à Daniel-Joseph, marquis de Cosnac; 5^o *Suzanne-Élisabeth*, qui épousa par contrat du 4^{er} février 1752 Antoine-François, marquis de Cugnac; 6^o *Marie-Anne*, mariée le 24 février 1756 à François-Saturnin de Galard, marquis de Terraube; 7^o *Jeanne*, mariée au marquis de Brassac.

XVI. *Arnaud-Louis-Marie-Stanislas*, marquis de Lostanges-Sainte-Alvère, chevalier de Saint-Louis, maréchal des camps et armées du roi, et premier écuyer de Madame Adélaïde de France, qualifié très-haut et très-puissant seigneur *monseigneur*, né en 1721, mourut le 6 février 1769, du vivant de son père. Il avait épousé par contrat passé en présence et de l'agrément du roi et de la famille royale, le 8 mai 1754, Élisabeth-Charlotte-Pauline Gallucio de l'Hospital, fille du marquis de l'Hospital, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées et ambassadeur à la cour de Russie, et d'Élisabeth-Louise de Boullogne, fille d'un contrôleur général des finances. Leurs enfants furent : 1^o Henri, qui suit; 2^o Christophe-Louis Arnaud, comte de Lostanges, lieutenant général des armées du roi, chevalier de Saint-Louis, tué dans la guerre de Saint-Domingue, en 1792, ne laissant de Marguerite-Françoise de Paule de Rouvrai, sa femme, morte le 13 mai 1852, qu'une fille, Charlotte de Lostanges, mariée en 1811 au vicomte de Virien, aujourd'hui maréchal de camp en retraite; 3^o Arnaud-Louis-Charles-Rose de Lostanges, chevalier de Malte en 1762, créé chevalier de Saint-Louis à l'âge de dix-huit ans, pour avoir perdu un œil au combat de la frégate *la Surveillante* contre la frégate anglaise *le Qué-*

bec, le 6 octobre 1779, contre-amiral au service de Naples jusqu'en 1824, mort à Nice vers 1842; 4° Louis-Rose de Lostanges de Montpezat, évêque de Périgueux, décédé en 1835; 5° Louise-Élisabeth de Lostanges, qui, veuve de Paul-Laurent-François, marquis de La Rochelambert, capitaine de cavalerie, mourut vers 1840; 6° Louise-Julie-Charlotte de Lostanges de Sainte-Alvère, femme du marquis de La Ferronnays, maréchal des camps et armées du roi, dont elle eut Louise-Charlotte de la Ferronnays; 7° Élisabeth-Victoire-Armande de Lostanges de Limeuil, mariée le 13 février 1787 à Gabriel-Pierre-Isidore, marquis de Guillaumanches du Boscage, maréchal des camps et armées du roi, dont est issue Ernestine-Pauline-Sophie du Boscage, qui épousa le comte Auguste de Cosnac.

XVII. *Henri*, marquis de Lostanges de Sainte-Alvère, grand sénéchal et gouverneur du Quercy, colonel du régiment de Royal-Picardie, cavalerie, fut fait maréchal des camps et armées du roi par Louis XVIII, et mourut à Londres en 1807. Il avait épousé Adélaïde-Pauline-Constantine de Vintimille, des comtes du Luc, dont il eut : 1° Arnaud-Joséph-Henri-Armand, marquis de Lostanges de Sainte-Alvère, chef de bataillon de la garde royale, mort en 1848; son fils aîné est le chef actuel du nom et des armes; 2° Charles-Louis-Arthur, comte de Lostanges de Sainte-Alvère, oncle du chef actuel; 3° Charlotte-Pauline-Henriette de Lostanges, qui épousa le comte de Taillefer et mourut à Périgueux, le 16 février 1815, ne laissant qu'une fille, Suzanne-Thérèse-Henriette-Isabelle Wlgrin de Taillefer, mariée au comte Louis de Lestrade.

BRANCHE DE BEDUER,

EN QUERCY.

XII. Louis-François de Lostanges, chevalier, fils puîné de Hugues de Lostanges, seigneur de Sainte-Alvère, servit, en qualité de colonel, les rois Henri IV et Louis XIII, et obtint l'érection de la terre de Beduer en vicomté, l'an 1610. Veuf sans enfants de Jeanne de Luzech, dame de Beduer, il se remaria avec Jeanne de Marquessac, veuve elle-même de Henri de Saint-Astier, et laissa un fils, qui suit :

XIII. Jean-Louis de Lostanges, comte de Beduer, capitaine commandant le régiment de Candale, cavalerie, député de la

noblesse de Périgord aux états généraux de 1649, épousa Françoise de Gourdon de Genouillac, qui le rendit père de : 1^o François-Louis de Lostanges, marquis de Beduer, colonel du régiment des milices de Rouergue, blessé et fait prisonnier près de Francfort en 1674. mort en 1692 ; sa descendance s'est éteinte dans la personne de Louis de Lostanges, cornette de cavalerie, tué à la bataille de Lutzerberg, le 10 octobre 1758 ; elle avait produit un grand nombre d'officiers distingués, dont plusieurs versèrent leur sang sur les champs de bataille ; Emmanuel, marquis de Lostanges, capitaine de cavalerie, fut tué en Flandre en 1702 ; Jacques de Lostanges, dit le chevalier de Beduer, son frère, aussi capitaine de cavalerie, périt à la bataille de Fridlingen, en Souabe, l'an 1702 ; Laurent de Lostanges, baron de Bullac, cornette, fut tué en 1703, à la bataille d'Hochstet ; deux autres avaient été blessés, l'un à Fleurus en 1690, l'autre à Malplaquet en 1709 ; 2^o Jean-Margarit de Lostanges, qui suit :

XIV. *Jean-Margarit de Lostanges*, marquis de Felziñs, seigneur de Cusac, forma le rameau puiné de Beduer, seul aujourd'hui existant. Il fut capitaine de cavalerie au régiment du duc de Bourgogne, et mourut en 1694. Il avait épousé Marguerite de Corn-d'Ampare, de laquelle sont issus : 1^o Jean-François de Lostanges, qui suit : 2^o Hyacinthe de Lostanges, dit le chevalier de *Felziñs*, capitaine de cavalerie ; 3^o Raimond, comte de Lostanges, colonel du régiment de son nom, chevalier de Saint-Louis, qui se signala au siège d'Aire, en 1710, et mourut le 8 avril 1713.

XV. Jean-François de Lostanges, seigneur de Cusac, cornette du régiment du duc de Bourgogne, dans la compagnie de son père, épousa, le 10 août 1714, Françoise de La Mothe, dont est issu :

XVI. *Hugues de Lostanges*, baron de Felziñs et de Cusac, en Rouergue, cornette dans le régiment Royal-Roussillon, né le 30 janvier 1713, se maria avec Catherine Foy de Caussanel, de laquelle il eut :

XVII. Jean-François de Lostanges, marquis de Beduer, comte de Corn, etc., capitaine de cuirassiers, puis officier au régiment Dauphin dragons, né le 22 octobre 1742, s'allia par contrat du 16 février 1769 avec Marie-Cécile-Bernardine-Renée d'Huteau de Fenayrols, fille du comte d'Huteau, lieutenant des maréchaux de France. De ce mariage était issu un fils :

XVIII. *Victor-Bernard-Charles-Louis*, marquis de Lostanges-Beduer, né en 1784, fut, au retour de la guerre de Hollande, nommé chambellan de l'empereur Napoléon, grand dignitaire des ordres de Westphalie et de Naples, et mourut en 1842. Il avait épousé *Aymardine-Marie-Léontine de Nicolaï*, fille de *Charles-Marie de Nicolaï*, premier président de la chambre des comptes, mort sur l'échafaud révolutionnaire en 1793, et de *Philippine-Léontine Potier de Novion* (des ducs de Gèvres). Leurs deux fils sont les représentants actuels de leur branche, qui suit :

I. LOSTANGES DE SAINTE-ALVÈRE.

Henri-Charles-Gabriel-Marie, marquis de Lostanges de Sainte-Alvère, né 25 janvier 1831, chef actuel du nom et des armes.

Frère et sœurs.

- I. *Gabriel-François-Marie* de Lostanges de Sainte-Alvère, né en 1837.
- II. *Pauline-Armande-Joséphine-Marie* de Lostanges de Sainte-Alvère, mariée en 1847 à M. de la Guérinière.
- III. *Marie-Stéphanie-Pauline* de Lostanges de Sainte-Alvère.
- IV. *Aglæ-Joséphine-Marie* de Lostanges de Sainte-Alvère.

Mère.

Marie-Césarine-Stéphanie de Floirac, mariée à *Armand-Joseph-Henri-Armand*, marquis de Lostanges de Sainte-Alvère, veuve en 1848.

Oncle.

Charles-Louis-Arthur, comte de Lostanges de Sainte-Alvère, né 25 septembre 1789, ancien chef de bataillon de la garde royale, chevalier de Saint-Louis, de Malte et de la Légion d'honneur, marié en 1825 à

Elisabeth-Louise de Turpin de Crissé, dont :

- 1° *Adélaïde-Louise-Aglæ* de Lostanges de Sainte-Alvère, mariée en 1846 au comte E. de Kerautem.
- 2° *Cécile-Caroline-Marie* de Lostanges de Sainte-Alvère, mariée en 1848 au comte Hersart de Buron.
- 3° *Henriette-Adélaïde-Elisabeth* de Lostanges de Sainte-Alvère.

Cousins et cousine.

- I. *Charles-Alexandre*, comte de Lostanges de Sainte-Alvère,

né 1^{er} octobre 1798, ancien capitaine, démissionnaire en 1830, ancien directeur de *la Quotidienne*, marié en 1843 à

Louise-Antoinette-Eléonore-*Henriette* Lambelin de Lespagnol, fille d'un colonel d'artillerie.

II. *Henri-Antoine*, vicomte de Lostanges de Sainte-Alvère, né 5 mai 1801, lieutenant-colonel du 66^e de ligne, officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de Léopold, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

III. Joséphine-Armandine de Lostanges de Sainte-Alvère, mariée en 1839 à M. de Grièges.

II. LOSTANGES-BEDUER.

Charles-Louis-Joseph-*Raoul*, marquis de Lostanges-Beduer, ancien garde du corps du Roi, compagnie de Noailles, marié en 1824 à

Sidonie de Tauriac, fille du marquis de Tauriac, dont :

1^o *Robert* de Lostange-Beduer, né en 1843.

2^o *Eulalie*, mariée au comte de Gestas.

3^o *Gabrielle*, mariée au comte de Chévery.

4^o et 5^o *Claire* et *Anna* de Lostanges-Beduer.

Frère.

Georges-Louis-*Gaston*, comte de Lostanges-Beduer, ancien officier aux lanciers de la garde royale, démissionnaire en juillet 1830, marié le 25 avril 1829 à

Emerance-Henriette-Victurnienne de Rougé, fille du marquis de Rougé, pair de France, et d'*Emmanuelle-Timarète-Zoé-Célestine* de Crüssol d'Uzès, dont :

1^o *Marie-Raoul* de Lostanges-Beduer, né le 11 janvier 1836.

2^o *Marie-Célestine* de Lostanges-Beduer, née le 10 mars 1844.

ARMES : d'argent, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'azur, accompagné de cinq étoiles de gueules posées en orle (voyez pl. V). — Cimier : un ange. — Devise : FORTITUDINE ET SAPIENTIA.